

Fiche récapitulative

UAM10B | Expérience professionnelle



3

Total d'heures d'enseignement



14

Crédits ECTS



25/11/2025

Début des cours prévu

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Le rapport d'activité, en L3, vise à prendre en compte l'activité professionnelle. Ce rapport d'activité (ou rapport d'expérience), doit contenir :

- Le contexte d'exercice de l'activité professionnelle (type d'organisation,...)
- La position et le niveau de responsabilité dans l'organisation
- La description de l'activité elle-même en mettant l'accent, de plus, sur la ou les expériences la plus significative de son point de vue et qui soit en lien avec la spécialité de licence
- Les compétences exercées dans le cadre de cette activité.

Compétences :

1. Objectifs Compétences

Ces objectifs visent à vérifier les savoir-faire techniques et pratiques du candidat acquis lors de son expérience professionnelle.

- **Maîtrise des outils et techniques professionnels** : Le rapport doit montrer que le candidat a acquis ou renforcé des compétences spécifiques au métier, comme l'utilisation d'outils, de logiciels ou de méthodes propres à son domaine d'activité.
- **Capacité à résoudre des problèmes techniques** : Il est important de démontrer la capacité à identifier, analyser et résoudre des problèmes rencontrés lors des missions effectuées, tout en mettant en avant les solutions apportées.
- **Application des connaissances théoriques** : Le candidat doit faire le lien entre les connaissances théoriques acquises lors de sa formation académique et leur mise en application dans un contexte professionnel.
- **Respect des contraintes et des normes** : Le rapport doit montrer comment le candidat a pris en compte les contraintes de l'entreprise, qu'il s'agisse de normes de sécurité, de qualité ou de délais à respecter dans le cadre des projets.
- **Réalisation d'objectifs concrets** : Le rapport doit rendre compte des résultats tangibles obtenus durant l'expérience professionnelle, en décrivant les projets menés à bien, les tâches accomplies, et leur impact sur l'entreprise.

2. Objectifs Aptitudes

Les objectifs aptitudes concernent les qualités humaines et comportementales développées ou démontrées au cours de l'expérience professionnelle.

- **Capacité à travailler en équipe** : Le rapport doit montrer que le candidat a su collaborer avec ses collègues, intégrer un groupe de travail, et contribuer à l'avancement des projets communs.
- **Autonomie et prise d'initiative** : Le candidat doit illustrer sa capacité à travailler de manière autonome, à prendre des initiatives pertinentes, et à gérer les responsabilités qui lui ont été confiées.
- **Adaptabilité et flexibilité** : Le rapport doit refléter la manière dont le candidat a su s'adapter à l'environnement professionnel, aux méthodes de travail de l'entreprise et aux imprévus qu'il a pu rencontrer.
- **Capacité de communication** : Une bonne capacité à communiquer avec ses supérieurs, ses collègues ou d'autres parties prenantes est essentielle. Le rapport peut donc montrer comment le candidat a géré la transmission d'informations ou la collaboration interservices.
- **Sens de l'organisation et gestion du temps** : Le candidat doit démontrer comment il a géré son emploi du temps, priorisé ses tâches, et respecté les échéances fixées par l'entreprise.
- **Apprentissage continu et curiosité** : Il est important de montrer que le candidat a su profiter de cette expérience pour apprendre de nouvelles choses, poser des questions et se former tout au long de son parcours.

Prérequis

Vous devez préalablement attester d'une expérience professionnelle de 12 mois dans la spécialité ou 12 mois hors spécialité mais assorti d'un stage de 3 minimum dans la spécialité.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 1	25/11/2025	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	20/03/2026	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2027-2028	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 450 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Pour valider cette UE vous devez présenter, d'une part, l'ensemble des activités professionnelles effectuées et d'autre part développer sur une quinzaine de pages l'une d'entre elle. Vous devez soulever une problématique rencontrée (une difficulté comptabilité financière, fiscalité, contrôle de gestion, audit, diagnostique financier en adéquation avec un niveau LG 3ème année) et montrer comment la théorie vous demande d'y répondre et surtout comment vous y avez apporté une réponse professionnelle.

Un accompagnement, obligatoire dans le cadre de l'UA de méthodologie, est organisé.

Cette unité doit faire l'objet d'un retour favorable du jury de validation pour être validée.

Tarif

Mon employeur finance

450 €

Pôle Emploi finance

225 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- LG036C57 - Bloc Gestion : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- LG03607A - Licence 3 Comptabilité Contrôle Audit

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite